

LA CROIX

Abus sexuels chez les frères de Saint-Jean : un rapport à la fois juge et partie

Par Céline Hoyeau et Christophe Henning, le 26/6/2023 à 08h29

Fruit d'un travail mené avec des historiens, psychologues et théologiens, le rapport publié lundi 26 juin 2023 par la communauté Saint-Jean décrypte le système d'emprise et d'abus sexuels et spirituels mis en place par son fondateur Marie-Dominique Philippe et reproduit par de nombreux frères.



Pour qui a suivi depuis plusieurs années toute « l'affaire » des frères Philippe, ce rapport n'est pas à lire comme les deux autres. Ceux publiés, fin janvier, par l'Arche et par les dominicains, étaient le fruit des travaux de commissions indépendantes, chargées de faire la lumière sur les responsabilités des abus commis par Thomas Philippe et Jean Vanier, depuis l'affaire de l'Eau vive en 1950. Là, c'est la communauté Saint-Jean qui relit elle-même, avec des experts certes - historiens, psychologues, théologiens - son histoire.

Abus sexuels dans l'Église : où en est la réforme des frères de Saint-Jean ?

Une histoire terrible, « incestueuse », dans laquelle le fondateur de cette congrégation considérée dans les années 1980-1990 comme « la relève de l'Église », et 72 frères (sur 871 ayant fait leur profession) - dont 8 formateurs - ont commis des abus sur au moins 167 victimes, une majorité de femmes (128), et pour beaucoup des sœurs.

Un enjeu vital pour les frères de Saint-Jean

En commanditant leur rapport, les dominicains ne mettaient pas en péril leurs fondations, bien que les frères Philippe aient appartenu à l'ordre des prêcheurs jusqu'à leur mort. L'Arche également, avait pris de longue date son envol, indépendamment de son fondateur Jean Vanier. L'enjeu est bien plus vital pour les frères de Saint-Jean qui, avec le plus de courage et d'honnêteté possible, cherchent à regarder en face, dans ces 800 pages, le pan le plus sombre de leur histoire, à passer au scanner leurs fondements : les abus multiples de leur fondateur, sa gouvernance déviante, sa doctrine dévoyée, les mécanismes implacables qui se sont mis en place dans la communauté et ont entraîné une « culture de l'abus »...

Un édifice d'abus systémiques

Car les révélations sont accablantes. Le système d'emprise généralisé au sein de Saint-Jean est très bien documenté. On découvre que dès les années 1950, le père Marie-Dominique Philippe a non seulement couvert son frère, Thomas Philippe, condamné en 1956 par Rome, mais a lui-même abusé de femmes qu'il accompagnait spirituellement, usant de justifications « mystiques » héritées manifestement de son oncle et père spirituel adulé, le père Dehau, dominicain comme lui. Déjà à l'époque, les gestes sexuels que le père Philippe impose à des femmes à la faveur d'un accompagnement spirituel sont justifiés comme « *le secret du roi* », dont ses victimes ne doivent pas parler car on ne doit pas « *jeter les perles aux pourceaux* ».

Abus sexuels dans l'Église : les ramifications souterraines des frères Philippe

Toute cette rhétorique va se retrouver dans les décennies qui vont suivre, décuplée. « *C'est une grande grâce* », « *l'amour spirituel assume l'amour sensible* », « *votre relation est à l'image de celle de Marie et Jean* », pouvait arguer le père Philippe à ceux et celles qu'il accompagnait. Parmi les premières femmes mises sous emprise, figure Alix Parmentier, pièce maîtresse dans l'édifice d'abus systémiques qui va voir le jour. Intellectuelle elle aussi, obsédée par « *le père* » à qui elle écrit des lettres de dévotion presque mystique, celle qui devient en 1983 prieure générale des sœurs contemplatives de Saint-Jean, va elle-même initier des frères à ces pratiques et justifications, qui, à leur tour, vont les reproduire sur d'autres.

Analyse de la doctrine du père Philippe

« *La relation personnelle d'accompagnement apparaît comme étant au centre des abus commis dans la famille Saint-Jean* », note le rapport qui parle de « *faisceau d'emprises* ». Au sein de ces relations interpersonnelles, des abuseurs se trouvent confortés, par un formateur ou un confesseur, ceux-ci pouvant être eux-mêmes abuseurs. Et quand Marie-Dominique lui-même a été mis au courant d'abus, « *il n'a pas essayé de dissuader les auteurs, ni de protéger les victimes. Dans certains cas, il a seulement cherché à vérifier que l'intention était bonne, ce qui peut être une forme subtile d'approbation* », souligne le rapport. « *Les abus sexuels n'ont été qu'une traduction, particulièrement grave, de cette emprise, qui s'est aussi traduite par des abus spirituels, des abus de conscience ou de pouvoir* », lit-on encore.

EN RÉSUMÉ - Frères de Saint-Jean : 5 points à retenir du rapport sur les abus

Le volet le plus nouveau du rapport est sans doute l'analyse de la doctrine du père Philippe. Jusqu'à présent, son éthique avait été mise en cause par les premières révélations sur ses abus en 2013, et passée au feu de la critique, mais au fil des pages travaillées par plusieurs frères et théologiens, sous la houlette de la théologienne Geneviève Médevielle, c'est toute sa philosophie, sa théologie et sa spiritualité qui sont désormais mises en cause. Non seulement le père Philippe n'avait pas le niveau que prêtaient à leur fondateur ses disciples, mais, que ce soit sur Aristote ou saint Thomas d'Aquin, le père Marie-Dominique Philippe a dévoyé l'enseignement du magistère et de la tradition.

Justifier les abus par la doctrine

Pire, cette « *déformation abusive* » ne doit rien au hasard. « *Ces modifications nettes de la doctrine aristotélicienne ou thomasienne vont toujours dans le même sens, celui d'une justification des abus* », note le rapport. Avec des conséquences désastreuses. Obéissance absolue au père spirituel, mieux à même que la personne accompagnée de connaître la volonté de Dieu pour elle, primat excessif de l'intention dans le jugement d'un acte moral, diminution de la place des vertus au profit des motions de l'Esprit Saint, en opposition notamment avec l'exercice de la raison... c'est toute une conception dévoyée de la vie religieuse et spirituelle que le père Philippe a enseignée.

Frères de Saint-Jean et abus sexuels : un ultime rapport fruit d'un travail collectif

Au fond, à travers son enseignement, le père Philippe a non seulement inoculé un virus mais aussi les immunosuppresseurs qui ont empêché sa communauté de réagir face au mal qui s'infiltrait à tous les niveaux.

À de nombreuses reprises, le rapport pointe combien tel ou tel ressort de ce système d'emprise a contribué à « brouiller les repères », « brouiller les consciences ».

Un certain malaise à la lecture

Dès lors, la question se pose au fil des pages : peut-on être suffisamment sorti de l'emprise quand on a été pendant si longtemps pris dedans ? Peut-on même être à la juste distance dès lors que l'enjeu est la propre survie de sa communauté ? Que reste-t-il, au fond, pour sauver la communauté Saint-Jean quand ses fondements mêmes et toute son organisation semblent n'avoir pour d'autre but – conscient ou inconscient – que de permettre à son fondateur d'assouvir ses pulsions sexuelles ? Le rapport tente de circonscrire les dégâts, mettre de la nuance. D'où un malaise qui peut surgir à la lecture de l'un ou l'autre passage où perce un certain amateurisme dans la catégorisation de faits qui semblent comme euphémisés. Où les auteurs semblent surtout vouloir rappeler que tout n'a pas été mauvais, que le père Philippe n'était pas forcément conscient, que par ailleurs beaucoup d'autres belles choses se sont vécues... Ce qui est vrai à de multiples égards mais qui, écrit par les frères eux-mêmes, pourrait apparaître comme une forme d'auto-justification.

Abus chez les frères de Saint-Jean : la chronologie des faits

Les auteurs y répondent dès le début, et c'est bien là ce qu'il faut comprendre : ce rapport se veut d'abord un outil de travail interne, un outil de « guérison », de transformation pour la communauté engagée dans une réforme de fond, et dans laquelle il faut embarquer, semble-t-il, encore un certain nombre de sceptiques. « *Le traumatisme de cette révélation a fragilisé bon nombre de frères qui ont du mal à intégrer cette réalité dans l'histoire de leur vocation* », reconnaît la psychiatre et psychothérapeute systémicienne Dominique Struyf, qui a piloté le volet psychologique du rapport. Celui-ci, nourri par les contributions de trois thérapeutes ayant accompagné les frères depuis une dizaine d'années, est d'ailleurs axé sur la survie de la communauté. Il s'agit de s'appuyer, comme le souligne encore Dominique Struyf, sur les « *forces vives présentes aujourd'hui et depuis l'origine* », et d'offrir des pistes de travail pour ouvrir « *un avenir possible* ».

Podcast : « Religieuse abusée, j'ai mené l'enquête sur ma communauté »

Céline Hoyeau et Christophe Henning